

Augmentation de la part de femmes et de médecins étrangers

Stefanie Hostettler^a, Esther Kraft^b

^a Dr sc. EPFZ, division Données, démographie et qualité (DDQ) de la FMH; ^b lic. rer. oec., cheffe de la division Données, démographie et qualité (DDQ) de la FMH

Alors que la FMH s'engage depuis de nombreuses années pour des données de qualité élevée, la statistique médicale de la FMH livre des analyses importantes permettant d'obtenir une vue d'ensemble de la situation en matière de soins en Suisse. La division Données, démographie et qualité (DDQ) publie tous les ans les chiffres actuels et les tendances concernant la démographie du corps médical.

Statistique médicale de la FMH – une enquête systématique depuis 1934

L'objectif d'une prise en charge médicale adaptée aux besoins avec un niveau de qualité élevé guide les actions des institutions et des professionnels de la santé. En plus de l'impact de facteurs démographiques, économiques et sociaux, la hausse de la prise en charge liée à une population vieillissante influe sur l'évolution de notre système de santé. Par ailleurs, la demande accrue en postes à temps partiel, l'introduction de SwissDRG, le nombre limité de places d'études en médecine et de postes de formation postgraduée ainsi que le gel des admissions mettent notre système de santé face aux défis d'aujourd'hui et de demain, comme la pénurie de médecins dans certaines disciplines [1]. Si le nombre de médecins en exercice augmente chaque année en Suisse, un regard plus nuancé laisse cependant supposer que la capacité de fournir les prestations de santé atteint ses limites car d'une part l'âge moyen et le travail à temps partiel augmentent chez les médecins et d'autre part, la proportion de généralistes diminue. Dans ce contexte, il est primordial de suivre les évolutions actuelles du domaine de la santé, de détecter les problèmes qui se profilent et de les corriger.

Depuis de nombreuses années, la statistique médicale de la FMH constitue un élément d'investigation important pour clarifier la situation en matière de besoin. Chaque année, dans le Bulletin des médecins suisses et sur son site internet, la FMH publie ses analyses concernant les caractéristiques démographiques, les indications sur l'activité professionnelle des médecins et d'autres données du corps médical. Toutes ces données sont notamment indispensables pour la re-

cherche sur les soins mais elles offrent également des arguments probants pour les décisions qui relèvent de la politique de la santé et permettent d'échanger les points de vue. Enfin, elles constituent une source d'information importante pour les organisations médicales et toutes les sociétés intéressées qui les utilisent pour répondre à des questions spécifiques.

Bases de données

La statistique médicale est établie en fin d'année (jour de référence: 31 décembre de l'année concernée). Le premier volet de la statistique de la FMH repose sur les indications de la banque de données de la FMH (n = 34348) et contient les principales caractéristiques de la démographie médicale telles que l'âge, le sexe, la nationalité et le lieu où le médecin exerce sa profession. Le deuxième volet regroupe les résultats des enquêtes annuelles concernant l'activité professionnelle (taux d'activité, structures des cabinets, etc.) et repose sur les données autodéclarées (échantillon myFMH) par plus de 12 000 médecins et recueillies au moyen d'un questionnaire sur le portail des membres myFMH (taux de réponse: 42,3%).

Représentativité de l'échantillon myFMH

Différentes caractéristiques (sexe, secteur, spécialisation) de la population statistique (tous les médecins) et de l'échantillon myFMH ont été comparées entre elles

Vous trouverez de plus amples informations sur la statistique médicale de la FMH, la statistique des membres et les principaux indicateurs sur le site internet de la FMH (www.fmh.ch → Services → Statistique). La division DDQ se tient volontiers à votre disposition pour tout complément d'information: [ddq\[at\]fmh.ch](mailto:ddq[at]fmh.ch) / 031 359 11 11.

dans le but de vérifier si les conclusions tirées des données de l'échantillon myFMH (n = 12 364) pouvaient être appliquées à l'ensemble de la population des médecins en exercice en Suisse. La fréquence de ces caractéristiques dans l'échantillon est comparable à celle de l'ensemble de tous les médecins (différence <10%). Seuls le secteur hospitalier et les femmes du secteur hospitalier sont sous-représentés dans l'échantillon. Pour minimiser ces biais, les chiffres par secteur et par sexe ont été séparés ou pondérés en conséquence.

Dans les études précédentes, la comparaison entre les données autodéclarées concernant le taux d'activité et les prestations TARMED facturées individuellement ou les minutages saisis confirme la pertinence de l'analyse [2-4].

Corps médical – les médecins hommes (encore) majoritaires

Le nombre des médecins en exercice a continué d'augmenter (cf. fig. 1). En 2014, 34 348 médecins (13 589 femmes, 20 759 hommes) exerçaient en Suisse, soit 1106 de plus que l'année précédente. La part d'hommes (60,4%) est encore supérieure à celle de leurs consœurs (39,6%). En revanche, comparée à celle des hommes, la part des femmes n'a cessé d'augmenter ces dernières années. La hausse de la part des femmes atteint une moyenne annuelle de 4,8% depuis 1990, alors qu'elle ne dépasse pas 1,2% chez les hommes. L'évolution observée depuis plusieurs années du rapport hommes-femmes chez les étudiants en médecine et les médecins en formation postgraduée montre également que la part de médecins femmes en exercice va continuer d'augmenter ces prochaines années. En médecine humaine, le nombre de diplômés de sexe féminin est majoritaire depuis déjà dix ans et atteint 61,9% (femmes 518, hommes 318) [5]. La proportion de femmes est de 54,2% pour les octrois de titres fédéraux de spécialiste reconnus (1501 au total).

En comparaison internationale, la densité médicale en Suisse de 4,1 médecins par 1000 habitants* est légèrement supérieure à la moyenne (2013: 3,7 médecins par 1000 habitants) [6]. Parmi les cantons suisses, Bâle-

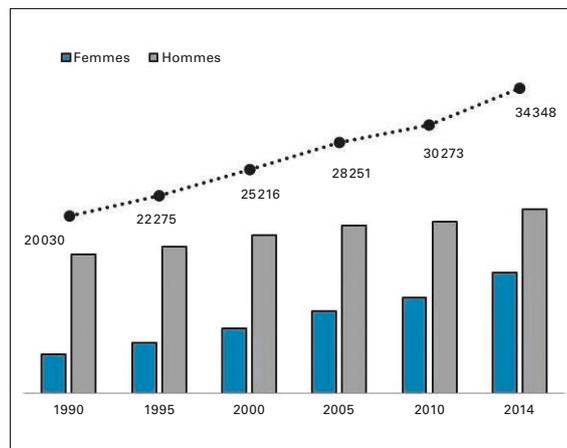


Figure 1: Nombre de médecins d'après l'année et le sexe 1990-2014.

Ville détient la densité la plus forte (avec 9,7 médecins par 1000 habitants), suivi de Genève (6,2) et de Zurich (4,9). Le canton d'Uri (1,6 médecin par 1000 habitants) détient la densité la plus basse, suivi d'Appenzell R. I. (1,6) et Nidwald (2,2).

Lieu de travail – secteur ambulatoire, hospitalier et autre

La majorité des médecins (51,8%) pratiquent leur activité principale dans le secteur ambulatoire (cf. tab. 1) alors que 46,5% d'entre eux exercent dans le domaine hospitalier et 1,7% dans un autre secteur (assurances, associations). Par rapport à l'année précédente, le nombre de médecins a augmenté de 1,4% dans le secteur ambulatoire et de 5,6% dans le domaine hospitalier. Le nombre de médecins actifs dans un autre domaine (par ex. administration, assurances) a également augmenté (0,4%). La fig. 2 indique nettement qu'avec l'âge, les médecins exercent davantage dans le secteur ambulatoire.

La part de femmes est plus importante dans le domaine hospitalier (44,5%) que dans le secteur ambulatoire (35,5%). En Suisse, les médecins exercent principalement dans un seul secteur (89,5%), mais une petite partie d'entre eux pratique dans plus d'un secteur (10,4%). Parmi ceux-ci, la majorité (82,5%) exercent une activité principale dans le secteur ambulatoire tout en occupant simultanément un autre

* Les données relatives à la densité médicale se rapportent à l'année 2013, étant donné que les effectifs de la population recensés par l'Office fédéral de la statistique (OFS) n'étaient pas encore disponibles au moment de la publication de la statistique médicale.

Tableau 1: Aperçu du nombre de médecins en exercice par secteur (activité principale) en 2014.

	Femmes		Hommes		Total	
Secteur ambulatoire	6313	35,5%	11 491	64,5%	17 804	51,8%
Secteur hospitalier	7 105	44,5%	8 876	55,5%	15 981	46,5%
Autre	171	30,4%	392	69,6%	563	1,7%
Total	13 589	39,6%	20 759	60,4%	34 348	100,0%

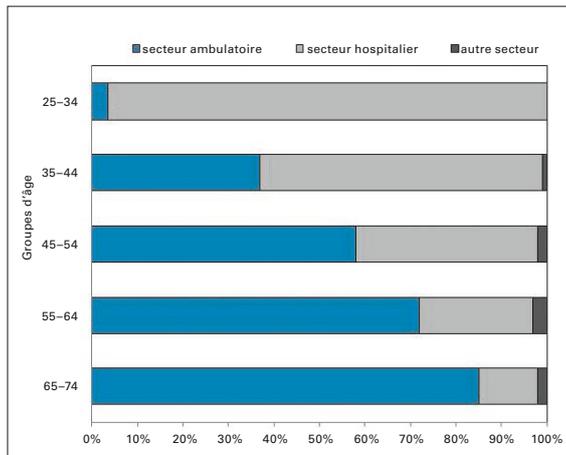


Figure 2: Lieu de travail en fonction de l'âge en 2014.

poste dans le domaine hospitalier, notamment en tant que médecins agréés.

Pyramide des âges – les femmes de moins de 35 ans en supériorité numérique

En augmentation depuis des années, la moyenne d'âge des médecins en Suisse se situe aujourd'hui à 48,9 ans (cf. tab. 2). Elle était de 45,8 il y a dix ans. Un médecin du secteur ambulatoire a en moyenne 54 ans, tandis que son collègue du secteur hospitalier a 42,9 ans. Cette différence d'âge entre le secteur ambulatoire et le domaine hospitalier s'explique par le fait que la formation postgraduée des assistants se déroule essentiellement en milieu hospitalier. En 2014, les médecins avaient 37 ans en moyenne (36,5 pour les femmes, 37,7 pour les hommes) au moment de l'obtention de leur titre de spécialiste, autrement dit au terme de leur formation postgraduée.

La fig. 3 montre qu'en dessous de 35 ans, le nombre de femmes médecins est nettement majoritaire. A partir de 40 ans, le nombre d'hommes en exercice dépasse actuellement celui des femmes. Mais la hausse de la proportion de femmes chez les étudiants et chez les jeunes médecins devrait se refléter dans les différentes tranches d'âge au cours des prochaines années.

Spécialisation – Médecine interne générale en tête

Le corps médical compte 37,4% de généralistes (médecine interne générale, pédiatrie et médecin praticien) et 62,6% de spécialistes. La spécialisation la plus représentée est la médecine interne générale (23,5%), suivie de la psychiatrie et psychothérapie (10,3%), de la gynécologie et obstétrique (4,8%), de la pédiatrie (4,8%) et de l'anesthésiologie (4,2%).

On trouve le plus grand nombre de femmes médecins en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents (62,9%), en pédiatrie (57,4%) et en gynécologie et obstétrique (56,6%). Le nombre d'hommes est supérieur à celui des femmes dans les spécialisations chirurgicales (chirurgie cardiaque et vasculaire thoracique 92%, chirurgie orthopédique 91,5%, neurochirurgie 86,1%, chirurgie 82,3%).

Tableau 2: Age moyen du corps médical en 2014.

	Femmes	Hommes	Tous
Secteur ambulatoire	50,9	55,7	54,0
Secteur hospitalier	39,6	45,5	42,9
Tous les secteurs	45,0	51,4	48,9

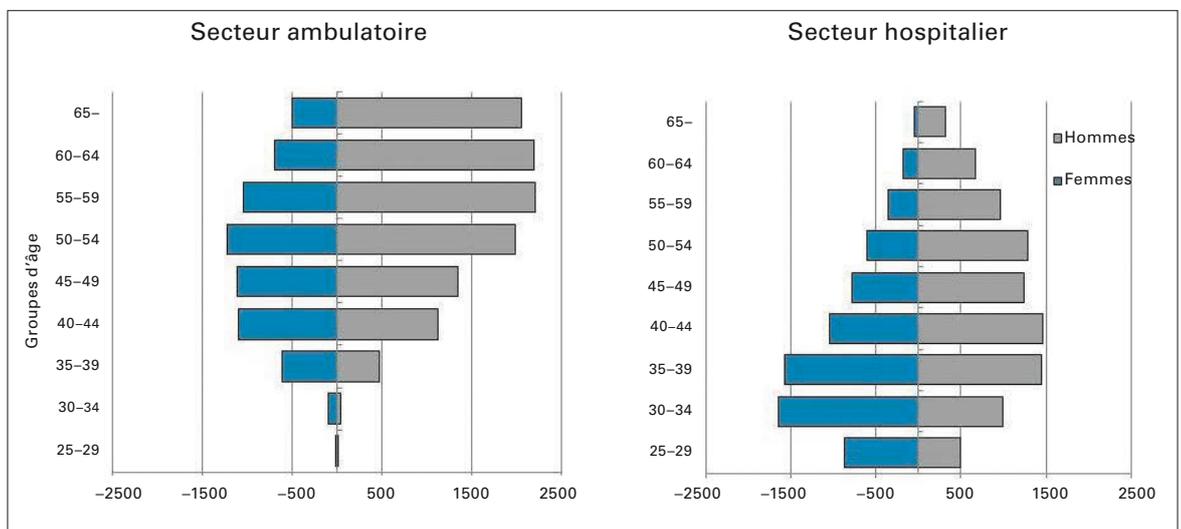


Figure 3: Pyramide des âges et répartition sexo-spécifique des médecins en exercice par secteur en 2014.

Aujourd'hui, 4571 médecins, dont 1168 femmes, sont porteurs de plusieurs titres. Le titre de spécialiste le plus répandu parmi les porteurs de plusieurs titres est celui de la médecine interne générale (3277). Les porteurs de plusieurs titres exercent principalement en cardiologie (545), en médecine intensive (493) et en rhumatologie (383).

Fonction – baisse du taux de femmes suivant le niveau hiérarchique

Parmi les 17804 médecins en exercice dans le secteur ambulatoire, 83,6% sont propriétaires ou propriétaires associés de leur cabinet médical. 4% des médecins sont engagés en tant qu'assistant ou spécialiste au cabinet

Tableau 3: Aperçu du nombre de médecins par spécialisation (activité principale) en 2014.

	Femmes	Hommes	Total
Allergologie/Immunologie clinique	50	99	149
Anesthésiologie	591	838	1429
Angiologie	44	133	177
Cardiologie	105	570	675
Chirurgie	204	948	1152
Chirurgie cardiaque et vasculaire thoracique	7	81	88
Chirurgie de la main	39	136	175
Chirurgie orale et maxillo-faciale	7	80	87
Chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur	85	920	1005
Chirurgie pédiatrique	27	49	76
Chirurgie plastique	45	134	179
Dermatologie et vénéréologie	238	268	506
Endocrinologie / Diabétologie	75	113	188
Gastroentérologie	37	296	333
Génétique médicale	16	10	26
Gynécologie et obstétrique	943	722	1665
Hématologie	51	115	166
Infectiologie	51	105	156
Médecin praticien	611	659	1270
Médecine du travail	40	72	112
Médecine intensive	158	355	513
Médecine interne générale	2844	5219	8063
Médecine légale	19	31	50
Médecine nucléaire	12	57	69
Médecine pharmaceutique	23	35	58
Médecine physique et réadaptation	59	134	193
Médecine tropicale et des voyages	7	21	28
Néphrologie	65	120	185
Neurochirurgie	20	149	169
Neurologie	172	374	546
Neuropathologie	2	13	15
Oncologie médicale	107	200	307
Ophthalmologie	379	579	958
ORL	118	353	471
Pas de réponse	2911	2116	5027
Pathologie	115	123	238
Pédiatrie	945	701	1646
Pharmacologie et toxicologie cliniques	17	25	42
Pneumologie	49	229	278
Prévention et santé publique.	37	41	78
Psychiatrie et psychothérapie	1471	2050	3521
Psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents	392	231	623
Radiologie	213	584	797
Radio-oncologie / Radiothérapie	40	68	108
Rhumatologie	116	331	447
Urologie	32	272	304
Total	13589	20759	34348

médical. Le reste des médecins de ce secteur exerce une autre fonction. Les médecins en formation post-graduée (50% environ) représentent le groupe le plus important du secteur hospitalier. Comme on peut s'y attendre, le nombre de médecins tend à diminuer plus le degré hiérarchique est élevé. On compte par ex. 19,5% de chefs de clinique, 12,3% de médecins adjoints et 9,7% de médecins-chefs. Le nombre de femmes prédomine uniquement chez les médecins-assistants (57,4%) et ne fait que diminuer ensuite pour atteindre 43,7% chez les chefs de clinique, 22,4% chez les médecins adjoints et seulement 10,9% chez les médecins-chefs.

Les médecins diplômés étrangers viennent principalement d'Allemagne

Pratiquement un tiers (30,5%) des médecins en Suisse (10 478) viennent de l'étranger ou plus exactement sont titulaires d'un diplôme étranger en médecine humaine (fig. 4). Parmi eux, 56,2% exercent dans le domaine hospitalier, 41,7% dans le secteur ambulatoire et 2,1% dans un autre domaine. La proportion de médecins étrangers diffère cependant d'une région à l'autre (cf. fig. 4), de 24,1% dans la région Arc lémanique/Valais à 46,3% au Tessin. La majorité des médecins étrangers viennent d'Allemagne (17,4%), Italie (2,4%), France (1,7%) ou Autriche (1,7%). En comparaison avec l'année précédente, le nombre de médecins en exercice au bénéfice d'un diplôme étranger a

Tableau 4: Taux d'occupation moyen par secteur et par sexe (en demi-journées hebdomadaires) en 2014 (n = 7295).

	Femmes	Hommes	Total
Secteur ambulatoire	6,8	8,9	8,2
Secteur hospitalier	8,8	10,1	9,4
Autre secteur	7,2	8,9	8,3
Total	7,4	9,3	8,9

progressé de 1,4% pour atteindre 30,5%. Avec 44%, la part des femmes est légèrement inférieure à celle des hommes (56%).

Parmi les 1501 titres de spécialiste décernés en 2014, 44% l'ont été à des médecins au bénéfice d'un diplôme de médecin étranger.

Taux d'occupation – proportion de temps partiel

Les indications concernant le taux d'occupation, et toutes les évaluations figurant dans ce second volet, se fondent sur les données autodéclarées par les médecins au moyen d'un questionnaire sur le portail des membres myFMH (échantillon myFMH).

En 2014, les médecins ont travaillé en moyenne 8,9 demi-journées (cf. tab. 4) par semaine. Dans le secteur ambulatoire, le taux d'activité moyen était de 8,2 demi-journées, soit légèrement au-delà de deux demi-journées de moins que dans le secteur hospitalier (9,4 demi-journées). Le taux d'occupation moyen

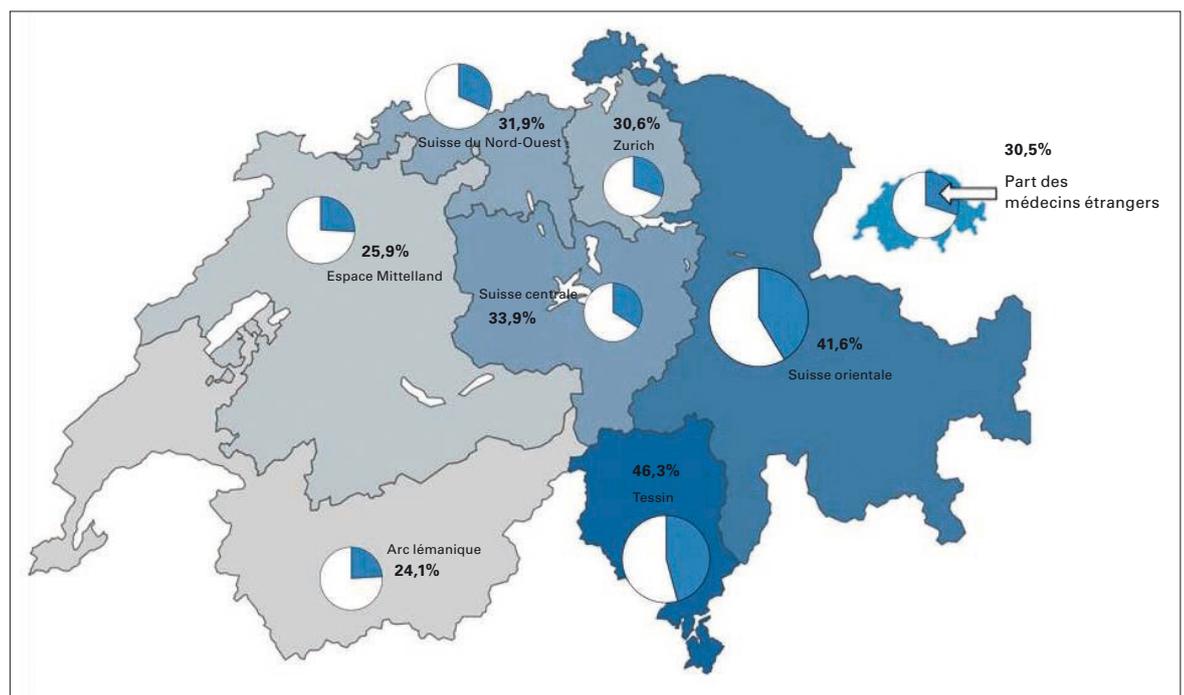


Figure 4: Part de médecins étrangers par région en 2014.

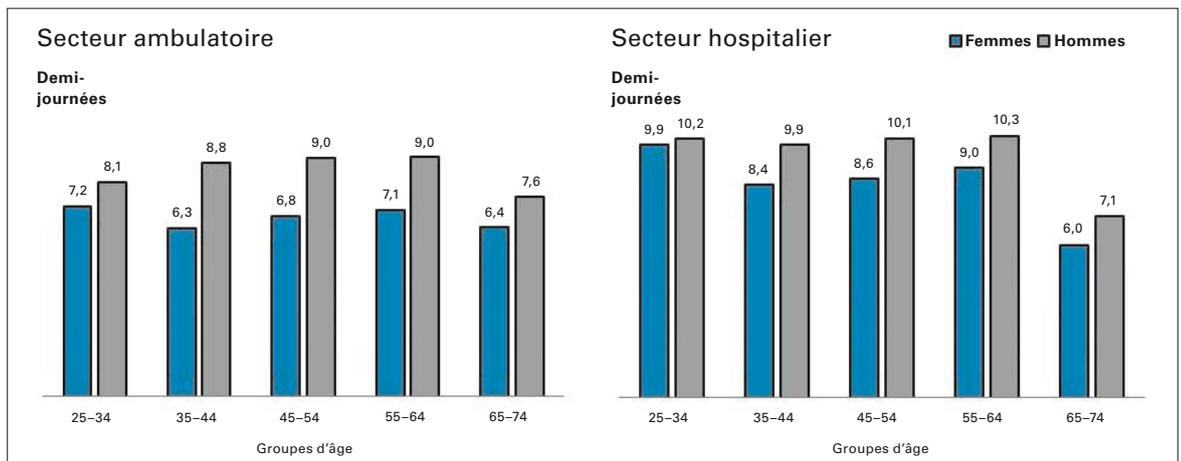


Figure 5: Taux d'occupation par catégorie d'âge et par secteur en 2014 (n = 7295).

des femmes médecins (en ambulatoire: 6,8; en hospitalier: 8,8 demi-journées) est inférieur à celui de leurs collègues masculins (en ambulatoire: 8,9; en hospitalier: 10,1 demi-journées). Depuis 2009, le taux d'occupation moyen a diminué de près de 4% tandis qu'aucun changement n'a été observé dans le domaine hospitalier.

S'agissant des taux d'occupation, la fig. 5 révèle une différence sexo-spécifique. Dans le secteur ambulatoire, les femmes médecins préfèrent de plus en plus un temps partiel (60 à 80%) tandis que le travail à temps partiel est nettement moins répandu dans le domaine hospitalier. Cela est probablement lié au fait que la formation postgraduée des médecins a principalement lieu en milieu hospitalier et que pendant cette période professionnelle, il est plus rare de réduire son temps de travail.

Structures de cabinets et réseaux de médecins

Dans le secteur ambulatoire, les médecins exercent principalement en cabinet individuel (57,2%). Depuis 2008, ce taux a diminué de 5% environ. La moitié des femmes environ (48,5%) exercent dans un cabinet in-

dividuel, et 51,5% dans un cabinet double ou un cabinet de groupe. Chez les hommes, la part de médecins dans un cabinet individuel est légèrement plus élevée à 61,6%. Enfin, un cabinet de groupe compte en moyenne 4 médecins.

Selon les données autodéclarées, 48,9% des médecins exerçant dans le domaine ambulatoire sont affiliés à un réseau de médecins. Alors que 70,9% d'hommes médecins sont dans un réseau, la part de leurs collègues féminins est nettement inférieure à 32,8%.

Importance des données et perspective

La statistique médicale de la FMH rappelle que près d'un tiers des médecins en exercice (44% pour les médecins-assistants) viennent de l'étranger. Faut-il en conclure que le haut niveau de prise en charge ne peut être maintenu dans notre pays que grâce aux médecins formés à l'étranger? Il est urgent que des mesures politiques soient prises pour couvrir le besoin en praticiens avec des médecins formés en Suisse; d'une part, par solidarité pour les pays d'où viennent les médecins étrangers; d'autre part, parce que la possible arrivée de médecins étrangers risque d'être freinée par l'obstacle de la langue. Par ailleurs, certains pays, dont notamment l'Allemagne, réagissent au vaste flux migratoire de leurs médecins vers l'étranger et prennent des mesures pour augmenter ou rappeler l'attractivité des conditions de travail sur leur territoire.

Les différences régionales en matière de densité médicale, l'augmentation de la part des femmes médecins et la plus forte demande en travail à temps partiel qui en découle exigent de créer urgemment de nouveaux modèles de travail. Pour cela, il est décisif que les fournisseurs de prestations procèdent de manière coordonnée et contraignante et qu'ils collaborent au sein d'une même discipline. Dans ce contexte, l'interdis-

Statistique médicale de la FMH: votre collaboration est essentielle

Pour réunir des données de bonne qualité, la FMH a besoin du soutien de tous ses membres. Quelques minutes suffisent pour remplir et vérifier le questionnaire sur votre activité professionnelle. Aidez-nous à rendre la statistique médicale de la FMH encore plus pertinente en vous enregistrant et en vous connectant à myFMH, le portail internet des membres. Vous y trouverez le questionnaire sur la page d'accueil. Nous sommes à votre disposition pour toute question par courriel à [myfmh\[at\]fmh.ch](mailto:myfmh[at]fmh.ch) ou par téléphone au 031 359 12 59.

Glossaire (par ordre alphabétique)

Activité principale	Est considéré comme activité principale le secteur dans lequel le médecin exerce la majeure partie de son activité.
Autre secteur	Font partie d'un autre secteur les activités de médecins ne relevant ni du secteur ambulatoire ni du secteur hospitalier, par ex. professeurs, privat-docents, médecins engagés par des assurances, etc.
Cabinet à deux médecins ou de groupe	Utilisation d'appareils, d'équipements ou de locaux par deux ou plusieurs médecins.
Cabinet individuel	Utilisation d'appareils, d'équipements ou de locaux par un seul médecin.
Canton	Le canton pris en compte est celui dans lequel le médecin exerce son activité principale. S'il n'a rien indiqué à ce sujet, c'est le canton de l'adresse de contact qui est pris en compte.
Discipline principale	La discipline principale d'un médecin correspond au titre de spécialiste dans le cadre duquel il exerce la majeure partie de son activité médicale (d'après son autodéclaration et les règles prédéfinies).
Médecins du secteur ambulatoire	Médecins qui exercent leur activité principale dans le secteur ambulatoire.
Médecins du secteur hospitalier	Médecins qui exercent leur activité principale en milieu hospitalier.
Médecins d'un autre secteur	Médecins qui n'exercent leur activité principale ni dans le secteur ambulatoire ni en milieu hospitalier.
Réseaux de médecins	Les réseaux de médecins sont des organisations formées par des prestataires de soins et assurant la couverture médicale. Sur la base d'une collaboration contractuelle tant mutuelle qu'avec des fournisseurs et des organismes extérieurs au réseau, ils fournissent des prestations de santé axées sur les besoins des patients. Cette collaboration repose sur un processus thérapeutique convenu par contrat, des structures organisationnelles entrepreneuriales et une culture commune de la prise en charge des patients.
Secteur ambulatoire	Font partie du secteur ambulatoire les consultations données et les soins dispensés par des médecins en cabinet individuel ou de groupe. Les patients sont généralement traités de manière ambulatoire ou à leur domicile (visites à domicile). Font également partie du secteur ambulatoire les activités des médecins consultants privés dans les hôpitaux ou dans des dispensaires, des infirmeries ou des établissements analogues attachés à des entreprises, des écoles, des homes pour personnes âgées, des organisations syndicales et des confréries (cabinet médical indépendant ou semblable). (Source: OFS)
Secteur hospitalier	Font partie du secteur hospitalier les traitements médicaux, diagnostics, soins, interventions chirurgicales, analyses, services d'urgence et activités de formation prégraduée, postgraduée et continue, etc. dans les hôpitaux. Font également partie du secteur hospitalier les foyers protégés avec un encadrement social 24 h sur 24 accueillant des enfants, des personnes âgées et des groupes de personnes dont l'autonomie est limitée. (Source: OFS)
Taux d'occupation	Le taux d'occupation est indiqué en demi-jours. Un demi-jour correspond à un volume de travail de 4 à 6 heures. Un emploi à plein temps correspond à un taux d'occupation hebdomadaire moyen de 10 demi-jours.
Traitements ambulatoires en milieu hospitalier	Tous les traitements qui ne sont pas réputés hospitaliers ou semi-hospitaliers.
Traitements hospitaliers en milieu hospitalier	Séjours à l'hôpital d'au moins 24 heures pour des examens, des traitements et des soins. Séjours à l'hôpital de moins de 24 heures, au cours desquels un lit est occupé durant une nuit. Séjours à l'hôpital en cas de transfert dans un autre hôpital ou en cas de décès.

Correspondance:
FMH / division DDO
Elfenstrasse 18
CH-3000 Berne 15
Tél. 031 359 11 11
www.fmh.ch